

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 24 (1953)
Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que exploitation et aux possibilités de placement. Ces suppléments doivent aussi servir à encourager une culture des champs variée. Depuis assez longtemps, les prix des céréales fourragères ont considérablement baissé sur le marché mondial. Le Conseil fédéral s'est vu obligé d'augmenter de 50 centimes à 3 francs le quintal, dès le 1^{er} octobre 1953, les suppléments de prix des principaux genres de céréales fourragères, afin de rétablir un certain équilibre. Les suppléments de prix sur l'orge, l'avoine et le seigle, destinés à l'affouragement, sont fixés à 5 francs les 100 kilos ; ils sont de 4 francs pour le maïs et de 3 francs pour le blé.

* * *

L'inauguration du réseau électrifié de la compagnie des chemins de fer jurassiens, le 3 octobre 1953, restera une grande date dans les annales économiques du pays. La fête, à laquelle a participé, autour du monde officiel, toute la population des régions intéressées, a commencé par le départ de deux trains, des stations terminus de Tavannes et de Glovelier. Ces convois se sont rejoints au Noirmont, puis les invités ont gagné La Chaux-de-Fonds, où une chaleureuse réception a été présidée par le chef des finances locales, M. Favre-Bulle. Au banquet officiel, à Saignelégier, M. le président Mœckli a apporté le salut et les vœux du gouvernement bernois ; il était entouré des membres du Conseil-exécutif Brawand, Gnaegi, Moine et Seematter. Neuchâtel était représenté par M. le conseiller d'Etat Sandoz. — Le directeur de l'Office international des transports et le directeur général des CFF ont relevé la haute importance de la modernisation des voies secondaires du Jura.

* * *

La construction d'une nouvelle gare à Moutier est actuellement à l'étude à la direction du 1^{er} arrondissement des CFF.

* * *

La main-d'œuvre étrangère est l'objet, en Suisse, d'une politique extrêmement souple, c'est-à-dire adaptée à la situation variable du marché du travail. En principe, l'entrée des travailleurs étrangers n'est autorisée que s'il n'est pas possible de trouver, dans le pays, la main-d'œuvre nécessaire. Le nombre des autorisations accordées, qui, en 1947, avait atteint 150,000, est tombé à 75,000 en 1950, pour remonter à 149,000 en 1952. Dans l'ensemble, il s'agit surtout de travailleurs italiens.

* * *

Amélioration sur la ligne Delémont-Bâle. Cette ligne est particulièrement chargée : 63 trains y passent journellement. Afin d'améliorer les conditions de passage des convois, d'importants travaux ont lieu aux voies de la gare de Bärschwil. Une voie d'évitement de 450 mètres de longueur sera établie ; le coût en est évalué à 1 million 410,000 francs, car de gros travaux de terrassement sont nécessaires, ainsi que la démolition de bâtiments actuels de la station, et la correction du lit du torrent qui vient de la montagne.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier: H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source